

---

**De :** Peachy, Claude (BSMS) <[Claude.Peachy@mffp.gouv.qc.ca](mailto:Claude.Peachy@mffp.gouv.qc.ca)>

**Envoyé :** 22 janvier 2021 11:51

**À :** Ste-Croix, Lucie (BSMAOR) <[Lucie.Ste-Croix@mffp.gouv.qc.ca](mailto:Lucie.Ste-Croix@mffp.gouv.qc.ca)>; Paquette, Élise (BSMA-Faune) <[Elise.Paquette@mffp.gouv.qc.ca](mailto:Elise.Paquette@mffp.gouv.qc.ca)>; Allard, Martine (DGRFMGC) <[Martine.Allard@mern-mffp.gouv.qc.ca](mailto:Martine.Allard@mern-mffp.gouv.qc.ca)>

**Objet :** Situation éthique à vérifier



Bonjour,

À titre de répondant ministériel en éthique, je m'adresse à vous afin d'obtenir votre collaboration habituelle, pour vérifier auprès de vos équipes l'information que j'ai reçue selon laquelle des employés du MFFP obtiendraient des renseignements auprès de pêcheurs et pour les remercier leur remettre des cartes cadeaux de marchands.

Je n'ai pas besoin d'épiloguer longuement pour vous indiquer que, si elle s'avère existante, cette pratique n'est pas acceptable en vertu des règles de la fonction publique. Si nous devons obtenir des renseignements ou échantillons auprès des pêcheurs, nous devons procéder par contrat. Les membres de l'équipe de la gestion contractuelle collaborent à la rédaction des contrats.

Enfin, si cette pratique de remise de cartes d'achats pour l'obtention de renseignements auprès des pêcheurs devait exister, pouvez-vous, SVP, m'indiquer la mesure que vous souhaitez prendre afin d'y mettre fin ou informer vos collaborateurs qu'ils ne peuvent y recourir?

En vous remerciant à l'avance de l'attention que vous accorderez à la présente, je vous souhaite une excellente journée.

**Claude Peachy, avocat**

Adjoint exécutif au directeur du Bureau du sous-ministre et du Secrétaire

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

5700, 4<sup>e</sup> Avenue Ouest, bureau A-413

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 418 627-6370, poste 4912

Télécopieur : 418 634-3352

[claudpeachy@mffp.gouv.qc.ca](mailto:claudpeachy@mffp.gouv.qc.ca)

